Particuliers

La planification fiscale et successorale des propriétaires d'entreprises privées et des particuliers fortunés s'accompagne de complexités géographiques, intergénérationnelles et juridiques. Chef de file du marché, notre équipe crée des stratégies sophistiquées pour protéger vos intérêts personnels, financiers et commerciaux.

Forts d'une vaste expérience dans la planification fiscale des entreprises et la planification successorale, personnelle et internationale, nous prodiguons des conseils détaillés et sur mesure. Que votre priorité soit l'accumulation ou le transfert de richesse, la nôtre consiste à bâtir des structures fiscalement efficaces qui vous permettront de réaliser vos objectifs tout en usant de stratégie pour l'avenir.

Quand des différends surviennent avec des proches, des partenaires commerciaux ou les autorités, nos avocats chevronnés en litige vous aident à trouver des solutions. Lorsqu'un testament ou une fiducie commerciale ou privée sont en cause, nous conseillons les fiduciaires et les administrateurs à l'égard de leurs devoirs.

Notre équipe compte certains des avocats les plus estimés dans le domaine en raison de leur expérience des enjeux qui lui sont propres et de leur talent à proposer des solutions créatives qui transcendent les frontières nationales et internationales. C'est pourquoi des clients de longue date, tant des particuliers que des entreprises, misent sur notre équipe. Nous avons une connaissance approfondie de l'environnement juridique et en partageons les fruits, sans jamais perdre de vue vos intérêts.

DISTINCTIONS

« Ils excellent sur tous les plans : ils réagissent vite, ils connaissent parfaitement leur sujet et ils prennent toujours fait et cause pour le client. »
Client – *Chambers Canada 2017*

Chambers High Net Worth Guide — Droit du patrimoine privé : Canada (cabinet d'avocats classé parmi les plus élevés, soit *Band 1*)